



Aménagement du territoire

«Il faut refaire la république dans nos sous-préfectures»

Fabien Verdier, maire (SE) de Châteaudun et président du Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures

Châteaudun, Lesparre-Médoc, Château-Chinon, Jonzac, Barcelonnette, La Flèche... : elles sont 235 villes au statut de sous-préfecture, pôles de centralité sur leur territoire, qui ont vu les services publics se dissoudre au gré des réformes de l'Etat. Symboles de la fracture territoriale, elles ont assisté, élections après élections, à la montée du vote Rassemblement national (RN). C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a mené des élus de

Les élus de ces communes, dans lesquelles les «gilets jaunes» ont été très actifs, ont senti monter, depuis des années, le mécontentement des habitants.

ces communes, conduits par Fabien Verdier, le dynamique maire de Châteaudun, agrégé d'économie passé par les cabinets ministériels, à créer, fin 2022, le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures.

Car ces élus de communes

«miroirs» de la France, dans lesquelles le mouvement des «gilets jaunes» a été particulièrement actif, ont senti monter, depuis des années, le mécontentement des habitants face aux maternités et hôpitaux qui ferment, aux lignes de train coupées, aux postes closes...

Et si, depuis 2017, les gouvernements successifs ont tenté d'agir sous l'angle de la cohésion des territoires, par le biais des programmes portés par l'agence du même nom, comme Action cœur de ville ou les maisons France Services, ce n'est pas seulement à de la réparation qu'appellent Fabien Verdier et ses collègues, mais à un réel développement pour les villes sous-préfectures, éléments essentiels du maillage territorial, avec des projets structurants. Les résultats des élections européennes tendent, en tout cas, à montrer qu'ils avaient raison de tirer la sonnette d'alarme...●

01

Le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures a été créé fin 2022, notamment pour éviter la montée du RN aux prochaines municipales. Quels signaux vous alertaient alors ?

Nous sentons monter, depuis des années, le ras-le-bol de nos concitoyens. Nous avons rencontré des ministres, des parlementaires, sans être vraiment entendus. Depuis trente ans, les villes sous-préfectures ont subi une désaffection tant des pouvoirs publics que du secteur privé. La désindustrialisation les a laissées exsangues, la révision générale des politiques publiques, ou RGPP, puis la réorganisation de l'Etat ont vidé nos services publics.

Les fermetures d'hôpitaux, de casernes militaires, etc., ont aussi entraîné le départ de cadres et de leur famille de nos villes, avec un impact sur toute la vie sociale de nos communes. La métropolisation a encore contribué à dévitaliser nos territoires, en aspirant les emplois. En combinant l'insatisfaction de nos citoyens vis-à-vis de l'insuffisance des services publics, la montée des incivilités et notre impuissance en tant qu'élus à y faire face, on arrive au cocktail Molotov des élections européennes.

On paie aujourd'hui trente ans de désinvestissement dans nos villes moyennes. Les chiffres le montrent : plus les services publics sont éloignés des citoyens, plus ceux-ci se sentent délaissés, plus le vote extrême monte. Quarante-huit pour cent des prélèvements obligatoires sont destinés au financement des services publics, il y a un réel problème d'efficacité de l'action publique. Les citoyens attendent des résultats, de la performance opérationnelle. Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.



J.-M. DELAGE / LA GAZETTE

02

Depuis 2017, le gouvernement a pourtant mis en œuvre plusieurs programmes à destination des petites et moyennes villes. N'est-ce pas suffisant ?

Action cœur de ville (ACV), Territoires d'industrie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires sont un bon début, mais on est à 1 sur une échelle de 20 de ce qu'il faudrait faire. Nous avons un ministère de la Cohésion des territoires, mais ce qu'il faut, ce n'est pas que de la cohésion, c'est du développement !

Le programme ACV reste de la contractualisation pour trois ans. C'est beaucoup de temps perdu en réunion, et ce n'est pas structurant. Ce qui l'est, c'est le développement de lignes de transport, la mise en place d'hôpitaux «MCO», pour «médecine, chirurgie, obstétrique» (avec maternité). Par ailleurs, nos sous-préfectures sont des villes de flux, avec les coûts associés: voirie, réseaux, gymnases, etc. Nos villes de centralité voient leur démographie doubler en journée, ce qui génère des charges supplémentaires. Nous devons bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement majorée pour absorber ces coûts.

03

Vous dénoncez aussi la déconnexion des pouvoirs centraux parisiens du territoire.

Qui fabrique la décision publique? Ce sont des chefs de bureau dans les ministères, à Paris, qui sont déconnectés de la société française. L'Etat territorial a beaucoup souffert ces dernières années, nos territoires ont divergé en ingénierie. La Dreal, qui est plus puissante que la sous-préfecture, est systématiquement installée dans la ville préfecture. Pourquoi cet automatisme? Pourquoi ne pas installer les institutions publiques ailleurs que dans la ville préfecture?

L'obligation instituée par la loi «Elan» de 2018 de fusionner les offices publics de l'habitat en dessous d'un certain seuil de logements, est encore une mesure qui a éloigné une politique – celle du logement – de la réalité des besoins. Il faut que les cadres et classes moyennes supérieures reviennent habiter nos territoires. Le redéploiement des services de la DGFIP dans une soixantaine de villes moyennes est un bon début, il faut continuer. Un très fort accroissement des investissements privés et publics est vital pour nos villes sous-préfectures.

04

Que proposez-vous pour redonner confiance aux habitants dans les services publics ?

Il faut refaire la république dans nos villes sous-préfectures, c'est le seul rempart contre les extrêmes. Pour faire face à nos besoins d'ingénierie, nous demandons que l'accès au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, limité aux villes de plus de 40000 habitants, soit élargi aux villes à partir de 5000 habitants. Nous sommes conscients des limites des finances publiques, c'est pourquoi nous demandons un soutien à la réindustrialisation de nos territoires. Une centaine d'hectares constructibles dans chaque ville sous-préfecture et leur interco est nécessaire pour redévelopper ces piliers industriels de notre République. Et cela rapportera, chaque année aux collectivités, de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises.

La mère des batailles pour nos villes passe par le développement industriel et le PIB dans nos territoires. Nous demandons par ailleurs la signature de contrats de plans structurants entre l'Etat et les villes sous-préfectures. D'autre part, un comité stratégique regroupant les 235 maires de villes sous-préfectures et les 235 sous-préfets (avec des réunions trois ou quatre fois par an), instance de promotion de ces villes et bassins de vie, serait très porteur. Enfin, très concrètement, il faut des services publics plus efficaces. Les citoyens attendent un haut niveau de résultat opérationnel. La culture du résultat s'est perdue et elle est essentielle. Il faut sortir du sentiment (et de cette réalité) d'abandon des habitants de nos territoires, qui a abouti au vote extrême du 9 juin.

Propos recueillis par **Delphine Gerbeau**